



*Application et fonctionnement de la concordance des temps chez les étudiants du système lmd. Cas de l'université de mascara*  
*Application and operation of time concordance in students of the LMD system. Case of the University of Mascara*

*Beghdadi Hanane\**

*Meguenni Amel*

*Université Mohamed Ben Ahmed  
Oran 2(Algeria)  
beghdadihanane1@yahoo.fr*

*Université Mohamed Ben Ahmed  
Oran 2(Algeria)  
Meguenniamel@yahoo.fr*

Résumé:	informations sur l'article
<p><i>Cette recherche de maitrise en linguistique porte sur l'étude des difficultés que les étudiants rencontrent dans l'usage de la concordance des temps à l'université. À travers cet article nous nous proposons d'analyser les erreurs de la concordance des temps et de présenter les problèmes rencontrés pour chercher des solutions et aider les étudiants à mieux employer les temps verbaux.</i></p>	<p>Reçu 06 février 2022</p> <p>Acceptation 30 Mai 2022</p>
	<p><b>Mots clés:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ concordance des temps:</li> <li>✓ verbe-étudiant</li> <li>✓ écrit-erreur</li> </ul>
Abstract :	Article info
<p><i>This master's research in linguistics focuses on the study of the difficulties that students encounter in the use of time concordance at university. Through this article we propose to analyze the errors of tense concordance and to present the problems encountered to seek solutions and help students to better use verbal tenses.</i></p>	<p>Received 06 February 2022</p> <p>Accepted 30 May 2022</p>
	<p><b>Keywords:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ concordance of tenses:</li> <li>✓ verb- student:</li> <li>✓ writing- error:</li> </ul>

\* Auteur correspondant

## 1. INTRODUCTION

La concordance des temps est un point de grammaire qui pourrait poser des problèmes à des apprenants étrangers parce qu'elle n'a pas d'équivalent exact dans la plupart d'autres langues. L'arabe est une de ces langues et, ainsi, les apprenants arabophones, et parmi eux l'apprenant algérien, pourraient se trouver dans cette situation de problème.

Comme la concordance des temps est l'un des grands problèmes pour les francophones eux-mêmes, elle a acquis une certaine réputation et est devenue l'un des points les plus discutés dans l'enseignement de la grammaire française.

Notre étude qui, a priori, se base sur des éléments à caractère linguistique, a une visée didactique en ce sens que notre travail s'inscrit dans une perspective didactique où l'élément linguistique est mis en pratique dans une situation d'enseignement-apprentissage. Car, à travers un corpus de productions écrites réalisé par les apprenants du français langue étrangère et spécifique dans la faculté des sciences économiques et commerciales dans la ville de Mascara, nous cherchons à identifier les mécanismes linguistiques adoptés pour répondre à des besoins ponctuels de communication réelle ou simulée.

Nous nous consacrerons ainsi, tout au long de notre travail à la description des faits de concordance des temps, d'abord sur un plan théorique puis sur un plan analytique en nous basant sur les travaux d'apprenants.

Notre travail, se base sur une approche syntaxique, et de ce fait, pourrait intéresser, les enseignants du moyen, du secondaire, de

l'université, sur la complexité de la concordance des temps et des difficultés que peut rencontrer un apprenant, sur le plan syntaxique dans l'apprentissage d'une langue seconde.

Sur le plan théorique, nous prenons pour modèle la théorie de M. Riegel à laquelle nous empruntons quelques termes dans l'explication des éléments sur lesquels se base notre réflexion dont l'hypothèse de recherche est la suivante :

Si les apprenants rencontrent des problèmes à concorder les temps, ces problèmes seraient en relation totale avec les différences entre les deux systèmes verbaux : celui de l'arabe et celui du français.

Cette hypothèse amène la question suivante : Quels moyens doit-on mettre en œuvre pour amener les apprenants à comprendre puis à maîtriser le système de la concordance des temps, système posant des difficultés (selon certains didacticiens) difficile pour les natifs eux-mêmes ?

De ce fait, nous présenterons tout d'abord le contexte de l'enseignement du français langue étrangère en Algérie. Ensuite nous passerons en revue les théories les plus connues de grammaire et de linguistique qui ont étudié ce problème de concorder les temps français, il s'agira de définir la concordance des temps. Après nous analyserons des écrits d'apprenants pour repérer des traces d'emploi erronées de la concordance des temps, et les expliquer. Et enfin nous proposerons quelques activités d'intervention qui d'une part, pourraient prévenir les erreurs chez l'apprenant et qui, d'autre part, aideraient

davantage à développer une compétence du français écrit.

## 2. L'enseignement du français en Algérie et à l'université .

Après le départ massif des français au lendemain de l'indépendance algérienne 1962, l'une des premières mesures prises sur le plan linguistique était d'annoncer l'arabe langue nationale et officielle du pays pour se débarrasser du français, langue du colonialisme et de l'oppression. D'un côté cette officialisation donna rapidement naissance à une arabisation massive de la société intelligemment adaptée par les autorités algériennes. Et d'autre côté, il est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et au modernisme . (Cambet, Dominique, 1998, p. 14)

Ils décident d'en généraliser l'usage dans l'enseignement et cela même si les moyens humains et pédagogiques n'étaient pas toujours disponibles. Pour pallier ce manque d'encadrement les autorités algériennes ont eu recours à d'autres professeurs nationaux et étrangers recrutés sous contrats notamment parmi les égyptiens, les syriens, les irakiens et parfois les libanais pour l'arabe toutefois, jusqu'au 1965, l'école algérienne était bilingue avec le français comme langue dominante pour l'enseignement des différentes disciplines scolaires. Effectivement, en 1962 la durée d'enseignement consacrée à l'arabe est de 7 heures par semaine (sur durée global de 28 à 32 heures). Il passe à 10 heures par semaine en 1964.

Cependant, la politique d'arabisation décidée par les autorités algériennes va par la

suite s'accélérer et se concrétiser de la manière suivante :

-1967, on assiste à l'arabisation totale des deux premières années de l'école primaire avec comme conséquence la disparition du français de ces classes.

-A partir de 1970, l'apprentissage du français est reporté jusqu'en 4ème année primaire.

C'est aussi à cette période que l'on décide de se débarrasser progressivement, année après année, les classes bilingues dites « transitoires » dans lesquelles les matières scientifiques étaient enseignées en français et qui coexistaient avec les classes arabisées dites « normales » dans lesquelles ces enseignements se faisaient en arabe. La première promotion de bacheliers entièrement arabisés est sortie en 1981.

En 1992-1993, les autorités algériennes essayent d'exiger l'anglais au dépend du français en donnant aux enfants, de la 4ème année primaire le droit de choisir entre les deux langues. Néanmoins généralement les parents ont préféré choisir le français. A ce sujet, nous mentionnerons les chiffres rapportés par Y. Derradji en ce qui concerne le nombre d'élève qui ont choisi l'anglais : « en 9596 sur les 4,617,728 élèves inscrits dans le cycle fondamental de l'école Algérienne où il y a engagement de suivre un enseignement de langue étrangère au choix entre le français et la langue anglaise, seuls 59.007 suivaient les enseignements d'anglais à la place du français, soit 01,27% de la population scolarisée dans ce cycle. Ces données statistiques officielles montrent en fait que les parents des élèves disqualifient la langue

anglaise au profit de la langue française. »  
(Derradji Yacine)

En fait comparée à la réalité du pays où l'anglais n'avait aucun lien, cette expérience n'a pas réussi est resté 1ère langue vivante étrangère de plus, l'histoire mouvementée de la langue française en Algérie et ses effets sur l'école et l'université expliquent en partie l'échec de l'apprentissage de cette langue et dans cette langue (Abid –Hocine, S, 2003).

Parfois langue d'enseignement, quelque fois même reniée ou ignorée totalement dans les régions les plus isolées du pays.

Une autre raison de l'échec de cette expérience est que les élèves qui avaient choisi l'anglais comme première langue étrangère au primaire se trouvaient au collège dans les mêmes classes et avec le même programme que ceux qui avaient choisi le français.

L'arabisation qui s'est évoluée d'abord au primaire puis au moyen et enfin au lycée s'est par la suite développée à l'enseignement supérieur.

Effectivement, à partir de 1980 1981, la majorité des enseignements dans les facultés des lettres, des sciences humaines et sociales se font en arabe. Aussi les étudiants orientés dans des licences de langues étrangères obtiennent un enseignement de langue arabe, un apprentissage tel qu'à la fin de leurs études, ils en possèdent un savoir-faire satisfaisant pour pouvoir l'appliquer dans leur vie professionnelle.

Par ailleurs, les filières scientifiques et techniques des universités et les grandes écoles : polytechniques, architectures, l'école nationale vétérinaire, l'école nationale

supérieure d'agronomie continuaient de dispenser leurs enseignements en français avec bien certainement un enseignement de langue arabe.) (Taleb Ibrahimi, k, 1995, p. 61) Enonce l'idée que : l'école algérienne produit des « semi lingues », c'est-à-dire des élèves qui ne maîtrisent que partiellement les deux langues, à savoir l'arabe et le français.

En même temps que le français passe progressivement de langue d'enseignement à langue enseignée son enseignement évolue, et connaît une envolée importante durant les années 1970-1984, jusqu'à nos jours.

### 3. L'objectif de l'enseignement du français à la faculté des sciences économiques et commerciales en Algérie

L'objectif principal de l'enseignement du français à la faculté des sciences économiques et commerciales en Algérie est de former des futurs économistes et gestionnaires, fonctionnaires de l'administration publique. L'enseignant pendant le cours tente de proposer aux apprenants le lexique approprié, il tient compte les sujets d'intérêt et d'actualité pour fournir un apprentissage adapté à ces étudiants et être en mesure d'appliquer la langue française sur le marché du travail. Mangiante et Parpette disent à ce propos : « Le grand intérêt du Fos sur le plan méthodologique réside à notre sens, dans la cohérence, le lien explicite qu'il établit entre besoins des apprenants et objectifs de cours.

» (Mangiante, J. –M. et Parpette C., 2004, p. 158). Ainsi, après avoir obtenu son diplôme l'étudiant peut appliquer les connaissances acquises pour communiquer en cette langue étrangère, à l'oral ainsi qu'à l'écrit, dans des situations professionnelles comme tenir des

réunions et préparer des documents, entretiens, accueils, faire des arguments, poser des questionnaires, proposer des solutions, à présenter (oralement et par écrit) les activités d'une entreprise, à aborder les projets de l'entreprise, à faire développer la compréhension orale d'activité du monde des affaires, etc.

En ce qui concerne l'enseignement de l'expression écrite, l'objectif de la formation est d'améliorer les connaissances en langue française et les compétences dans les productions écrites d'étudiants relatives au niveau scientifique.

Nous allons mieux préciser l'objectif de l'enseignement de l'expression écrite dans la partie suivante.

#### **4. Le programme d'enseignement de l'écrit**

L'écrit universitaire rapproche souvent un étudiant à son professeur. Effectivement les enseignants entretiennent une relation particulière avec leurs apprenants en les incitant à aimer l'activité et à fournir plus d'efforts pour réussir grâce à la motivation d'apprentissage et l'étudiant scripteur est raisonnablement lucide de l'intérêt de la rédaction imposée par le professeur, dans ce cas l'apprenant est amené à assimiler des acquis rédactionnels pour témoigner qu'il dispose d'une capacité et qu'il est en mesure de se prouver peu importe la manière dont la question est formulée. Il est appelé à faire un compte rendu d'un texte, et de proposer des hypothèses.

La compréhension écrite est également une pratique qui s'exerce avec les apprenants, le professeur vérifie les réponses de chaque

apprenant et les confirme de façon collective. Il est indispensable que l'étudiant apprenne à progresser des techniques qui vont lui être nécessaires dans son acquisition des autres compétences. Il est question effectivement d'une pratique qui peut faire appel à l'oral, durant la correction des réponses, néanmoins quand il n'est pas question d'une évaluation sommative. Durant la leçon cette compréhension nécessite à être présentée avec le plus d'adaptation possible. Parce qu'elle peut se montrer vite fâcheuse envers les apprenants.

Il est essentiel d'attirer aussi leur attention pendant ces exercices de compréhension écrite, en prenant des documents choisis motivants et attrayants pour soutenir la concentration et atténuer la fatigue (focalisation sur l'apprenant). Être aussi innovant quand nous réaliserons nos sujets, et évoluer la typologie des activités suggérées. Les étudiants s'intéressent à leur apprentissage dès qu'ils se trouvent face à un professeur qui leur a donné le goût pour la discipline et qui leur propose des travaux qui mettent en évidence leur imagination, leur créativité, leur intelligence.

L'étudiant a des exigences scripturales dans son contexte universitaire qui seront certainement spécifiques dans son contexte professionnel, aussi bien que l'enseignement de l'expression écrite a pour objet de faire apprendre aux étudiants le lexique et les théories grammaticales indispensables pour être en mesure de s'expliquer dans des situations professionnelles. Concernant les objectifs notionnels, il est question de permettre aux apprenants de comprendre le milieu de l'entreprise (sa structure, son fonctionnement, son personnel, etc.), de

savoir les relations entre l'entreprise et ses partenaires (clients, fournisseurs, banques, etc.) et de connaître certaines notions économiques (mondialisation, chômage et l'essor économique).

## 5. Le choix de la méthode d'enseignement

L'enseignant au sein des études professionnelles comme le nôtre n'est pas tout à fait parfait mais il maîtrise toutes les techniques requises à l'enseignement du Fos. Il est chargé d'élaborer un programme de français à la faculté des sciences économiques et commerciales qui nécessite beaucoup d'efforts et d'obligations en suivant quelques points et adoptant une méthode bien réfléchie. Actuellement au cours de français économique l'enseignant se sert généralement des supports matériels travaillés d'avance en tant que documents imprimés, audiovisuels ou informatiques. On les expose aux étudiants comme un texte ou des exercices d'apprentissage qui incluent une série d'activités : questions à choix de réponses, questions ouvertes, exercices pour amener les apprenants à assimiler, à écouter, à lire, à écrire et à communiquer dans un contexte professionnel. L'enseignant parle et applique le français dans la procédure de l'enseignement en cherchant de motiver les apprenants à apprendre et à pouvoir parler et appliquer la nécessité du cours de Fos.

Les leçons de Fos parfois incluent des textes oraux etc. Afin de favoriser l'apprentissage. De nos jours l'enseignant est plus élaboré dans sa démarche d'enseignement. Il fait usage des fondements théoriques de la langue française. La méthodologie directe qui insiste sur l'introduction des textes oraux et écrits et

présenter beaucoup d'activités à l'étudiant est celle réalisée par l'enseignant.

Bien que le français soit employé dans le mécanisme de l'enseignement et apprentissage, le vocabulaire de l'apprenant est réduit. Les apprenants dans ces circonstances pourraient assimiler des règles théoriques de l'enseignement dans le temps accordé à cette étude. Et comme ils sont répartis dans des groupes de 30 à 35 étudiants, l'enseignant de Fos en question parvient à prendre en considération chaque apprenant en vérifiant qu'il prend part aux activités proposées. La leçon débute avec l'oral ensuite on passe à l'écrit. Il y a des pratiques des exercices de communication et la formulation des phrases simples : l'oral et l'écrit pour rendre l'apprentissage plus actif. Il les interroge pour s'assurer qu'ils ont bien acquis la leçon. Ensuite, il y a des lectures répétitives du texte en s'appuyant sur la prononciation et l'intonation. Cette méthode d'apprentissage a pour objectif de permettre aux étudiants de réaliser quelques exposés à l'oral et questionner à partir du texte.

Quant à l'aspect des documents authentiques appliqués en classe. Nous pouvons remarquer qu'il est très diversifié par l'usage des sources électroniques : documents sonores, vidéos, textes, journal télévisé, émissions radiophoniques, forums, exemples de contacts et de lettres commerciales etc.

A propos du sujet abordé pendant la leçon, il aborde les textes appropriés au monde des affaires étant donné qu'une certaine diversité des spécialités d'enseignement des étudiants de français, il est difficile de fixer son attention dans une seule spécialité, cependant il est préférable de se focaliser sur les sujets et terminologie qui

peuvent être étudiés ensemble à la spécialité d'économie. Les étudiants sont appelés à appliquer les sujets à propos de : l'accueil à l'hôtel, au restaurant, ou dans l'entreprise et à découvrir le milieu de l'entreprise et du travail, à s'habituer avec les formes de la correspondance commerciale. La leçon concerne en particulier l'entreprise, les banques, travail, achat\vent, assurances, bourse, publicité, et valeurs mobilières.

Les enseignants peuvent répondre à toutes les questions posées par les apprenants concernant la spécialité et de choisir intelligemment les sujets à traiter. C'est alors l'étude des textes et non celui de la langue qui est favorisée.

Globalement, cela ne mène pas à une leçon de Fos, or à un enseignement de spécialité en français. Cependant une leçon de l'économie en français n'est pas une leçon de français économique. Le premier tend au savoir-faire des concepts économiques tandis que le deuxième concerne le savoir-faire de la langue indispensable à l'acquisition des notions. Un apprenant dans la faculté d'économie nécessite le lexique et les concepts linguistiques.

## 6. Les études linguistiques sur la concordance des temps :

Il existe plusieurs études sur la concordance des temps dans la perspective linguistique telles que les travaux de grammaire et de morphologie de A. Oudin Brosse (1632), F. Brunot (1911), Grevisse (1980), M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche (1986), M. Riegel, J-C. Pellat et R. Rioul (2002) et A. Goosse (2011) ...Les théoriciens ont étudié dans leurs ouvrages la morphologie et la grammaire de la concordance des temps et son emploi avec

des exemples empruntés aux travaux de grands auteurs. Ce sont des œuvres complètes et pratiques.

La grammaire française d'Antoine Oudin Brosse en 1632 représente un premier panorama de la « concordance des temps et des modes », bien que le grammairien, (**F, Brunot, 1911, p. 589**), « soit qu'il ne trouvât pas sa théorie claire, et elle ne l'est pas en effet, soit qu'il ne le jugeât plus satisfaisante. », ait transformé notablement son chapitre en 1640 et l'ait changé en 1645 « par des indications sommaires ». Référant en note à Brunot, la dernière édition du bon usage éditée du présent de M. Grevisse dissuade « d'appliquer sans discernement des règles mécaniques qui indiqueraient une correspondance toujours obligatoire entre le temps de la principale et celui de la subordonnée » (**Grevisse M. , 1980, p. 2728**). A. Goosse, l'héritier de M. Grevisse, s'éloigne à l'égard de « ce que l'on appelle la concordance des temps » (**Grevisse M, & Goosse A, 2011, p. 898**). L'ouvrage se limite au mode subjonctif, car, à l'indicatif, « les relations du verbe d'une proposition avec le verbe principal ne diffèrent aucunement de celles qui unissent les verbes se trouvant dans des phrases successives » et, « en outre, le rapport avec le moment de la parole est un élément essentiel » (ibid.).

Avançant également F. Brunot, P. Charaudeau se contente d'une simple « corrélation des temps » (**Charaudeau P., 1992, p. 489**). La « mobilité des visions du sujet parlant » (ibid.) l'entraînant à prioriser le « discours indirect » (op.cit., 492), avec la conséquence de ramener l'indicatif à apparaître. La grammaire méthodique du français (**Riegel, M., Pellat J, -C, & Rioul R,**

2009) traite carrément du phénomène en deux endroits séparés : la « sémantique des formes verbales » du subjonctif (2009 :p571-576) et le « discours indirect » (2009 :p1010-1012). La meilleure synthèse est fournie par M.Arrivé, F.Gadet et M. Galmiche sous l'intitulé « concordance (ou correspondance) des temps ». (Arrivé M, Gadet F & Galmiche M, 1986, pp. 133-136) « Pour l'essentiel », ils estiment fondée la « boutade polémique et provocatrice de Ferdinand Brunot » : au lieu d'une « règle automatique », des « différences de valeur des tiroirs verbaux », qui exploitent un repère temporel fixé « de façon relative » dans Galilée soutenait que la terre tournait (la rotation terrestre est contemporaine de l'assertion de Galilée) et « de façon absolue dans Galilée » soutenait que la terre tourne (la rotation terrestre est contemporaine du moment de l'énonciation).

## 7. Méthodologie de recherche :

Le recueil des écrits a été réalisé dans le mois de mars 2016, dans un cours dont le thème porte sur « l'entreprise » auprès d'étudiants algériens en 1<sup>ère</sup> année master Finance d'entreprise au département des sciences économiques et commerciales de l'université de Mascara (une ville de l'ouest Algérie, qui se situe à 360 km d'Alger). Nous avons choisi cette population parce qu'elle fait partie de celles qui sont passés de l'enseignement en français (langue outil d'enseignement). Ils ont eu le français comme langue enseignée dès la quatrième année primaire, c'est-à-dire vers l'âge de 9ans. Ils ont suivi un cursus scolaire entièrement en arabe standard. La classe, où a eu lieu l'enquête, se compose de 40 étudiants dont l'âge peut varier entre 22 et 40ans. Pour réaliser notre corpus, nous avons demandé à

nos étudiants de rédiger un paragraphe dont la consigne est la suivante : « créez votre propre entreprise et décrivez-la dans un cours paragraphe. ». En leur accordant une heure de production dans notre présence en classe. Afin de nous assurer qu'ils l'ont produit eux-mêmes. Car l'idée principale de cette recherche est d'analyser et de montrer les lacunes sur l'usage. Nous avons repéré un nombre d'erreurs dans le corpus ce qui révèle que le sujet des temps verbaux et leurs concordances demeure problématique chez ces apprenants. Néanmoins nous ne présentons ici que quelques problèmes que nous considérons pertinents.

**7.1. Problèmes reliés au passé composé :** d'après l'analyse du corpus les erreurs relatives au passé composé pourraient être réparties.

-Erreurs à propos de la forme qui se manifeste dans la confusion entre l'auxiliaire être et avoir, puisque dans l'exemple l'étudiant a employé un auxiliaire inadéquat. Et un non-respect de l'accord du participe passé.

-Erreurs à propos la valeur aspectuelle du passé composé : les apprenants délaissent l'aspect accompli de ce temps en le remplaçant, soit par le présent, soit par l'imparfait. Afin d'expliquer ce type d'erreurs, nous déclarons que les erreurs dans le choix de l'auxiliaire s'expliquent effectivement que dans la langue arabe il n'y a pas d'auxiliaire dans la formation du passé (almadi) et que la répartition du verbe en verbe de mouvement comme : partir, sortir, descendre, etc. Qui prennent l'auxiliaire être et en d'autres verbes pour lesquels il faut l'auxiliaire avoir est mal reconnu pour l'accord du participe passé est toujours invariable. En ce qui concerne les erreurs de valeurs aspecto-temporelles, il s'agit d'un



emploi d'un autre temps au lieu du passé composé. Un étudiant qui écrit « nous arrivons à l'heure » pour parler d'une action terminée dans le passé ne remarque pas la valeur accomplie du passé composé. Son utilisation de l'imparfait est incorrecte.

**7.2. Problème reliés à la notion de postériorité\ antériorité :** Nous avons constaté dans le corpus des erreurs à propos de l'emploi des formes qui ont la valeur d'antériorité, il est question du plus que-parfait et du futur antérieur. Un emploi de l'imparfait au lieu du plus que –parfait nous a attiré « quand suis arrivé, il travaillait donc, je ne l'ai pas vu » plutôt que : « quand je suis arrivé, il avait déjà travaillé ». L'étudiant dans cette phrase devait formuler l'antériorité (le travail de la personne dont on parle) en fonction de l'arrivée de l'interlocuteur. N'ayant tenu compte du repère « je ne l'ai pas vu » il n'a pas assimilé cette valeur d'antériorité. L'explication s'appuyait sur l'appel à la langue maternelle, car l'antériorité en arabe s'énonce d'une autre manière. Elle est repérée par « kana » ou « kana qad » avant un verbe au passé. Aussi pour le futur antérieur qui énonce un fait antérieur en fonction du futur simple. En arabe cette antériorité s'énonce par « sayakunu qad » devant un verbe au passé. Une expression « tu fermeras la porte quand tu as terminé ta peinture » à la place « tu fermeras la porte quand tu auras terminé ta peinture ». Révèle de quelle manière l'étudiant, influencé par l'arabe, a utilisé le passé composé pour le futur antérieur. Il a employé le passé composé qui montre la fin de l'action en pensant que le futur de la première phrase mettra implicitement la deuxième dans le futur. Il a probablement interprété l'expression comme révélant « sataghliku al baba wakta

mantahayta men dohaiha ». Sur ce sujet A.Abiaad oppose la structure « kanaqad » énonçant l'antériorité dans le passé à « sawfa (sa) yakunu qad » énonçant l'antériorité dans le futur (A.Abi Aad, 2001).

**7.3. Problèmes reliés au conditionnel :** Dans le corpus, nous avons constaté un emploi du futur simple au lieu du conditionnel présent dans une phrase telle que si vous faisiez des efforts, vous obtiendrez de meilleurs produits. ». Dans l'expression de la condition en français, si la proposition principale est à l'imparfait, la subordonnée doit être mise au conditionnel présent. La base de la condition étant l'irréalité, la forme de l'irréel du présent est l'imparfait. Par contre, le conditionnel et le futur s'énoncent par les mêmes formes verbales « sa\sawfa » devant un verbe au présent en arabe.

**7.4. Problèmes reliés à la concordance des temps :** Nous avons repéré dans le corpus des erreurs relatives à la concordance des temps dans des expressions telles que « on a célébré l'ouverture de mon magasin qui va s'ouvrir » « j'étais heureuse parce que le temps approche ». Rappelons qu'une liaison de simultanéité ne veut pas être entre le temps du passé et un temps du présent dans la même phrase. Pourtant, les étudiants ont employé le présent au lieu de l'imparfait. L'hypothèse que nous produisons sur ce type d'erreurs est que si les étudiants pensent que le passé de la première proposition est suffisant afin de montrer que la deuxième est également au passé et que de l'appliquer au passé serait une répétition. Ils se sont apparemment pris au piège de l'interférence de la langue arabe vu que la deuxième phrase se traduirait en arabe telle que « kuntu saidatan liana lwakta hana » effectivement ce type d'erreurs est si courant.

Chez les apprenants que l'on peut parler d'un phénomène.

**8. Propositions d'activités et des pratiques pédagogiques pour améliorer l'emploi de la concordance des temps:** A partir des conclusions retenues dans l'analyse, où nous avons analysé les différents types d'erreurs faites par les étudiants mascariens (algériens) dans l'emploi de la concordance des temps, nous avons essayé de discerner les causes possibles, nous tentons d'avancer, désormais des pratiques d'intervention pour améliorer l'emploi de la concordance des temps chez les étudiants mascariens. En effet pour parvenir à des propositions didactiques pratiques et performantes, nous repons sur la théorie de la « taxonomie des objectifs » de Benjamin Bloom (1956). Ce psychologue en éducation a réparti des étapes de méthode d'apprentissage en six niveaux : la connaissance, la compréhension, l'application, l'analyse, la synthèse et l'évaluation.

**8.1. Première activité :** faire lire pour faire réagir et initier à la concordance des temps. Premièrement, comme enseignante, nous pouvons faire lire aux étudiants les textes où l'on se sert des temps verbaux dans des phrases complexes, ainsi nous avons choisi un texte informatif (article sur l'entreprise pris d'un journal du quotidien). Par la suite, nous leur sollicitons de délimiter les subordinées complétives, circonstancielles et relatives par des crochets, ensuite de souligner les verbes, et enfin d'écrire entre les parenthèses à quel mode est conjugué le verbe qui précède. En effet avec ces consignes, l'étudiant peut montrer qu'il y'a des verbes coordonnés, et connaître la morphologie et la conjugaison de ces verbes. A l'aide de cette activité, l'étudiant peut faire réagir et s'initier à la conjugaison et la concordance des verbes.

**8.2. Deuxième activité :** faire savoir et apprendre les aspects des temps verbaux. Après s'être initié à la morphologie et la conjugaison des temps verbaux dans les textes informatifs, l'étudiant est appelé à discerner avec l'assistance de l'enseignant, les aspects reliés à ces temps et se rendre compte de leur différence aspectuelle. Cette activité favorise l'étudiant à assimiler l'application des temps verbaux pour s'apprêter à employer les temps verbaux dans l'activité suivante avec des exercices à trous.

**8.3. Troisième activité :** faire appliquer avec des exercices à trous. Quand les étudiants ont assimilé l'usage des temps verbaux, l'enseignant peut appliquer des textes écrits par les étudiants eux-mêmes ou des textes pris des manuels de grammaire pour leur apporter des exercices à trous. Malgré le fait que ce type d'exercice est ancien, il demeure toujours pratique pour faire appliquer l'emploi des temps verbaux.

**8.4. Quatrième activité :** faire étudier la différence aspectuelle entre les temps verbaux : Une fois corrigé les exercices à trous, nous pouvons solliciter l'étudiant de chercher la différence aspectuelle entre les temps verbaux : présent\- imparfait, plus que parfait- imparfait, futur-conditionnel présent, présent-subjonctif. Cette étude favorise l'étudiant à acquérir certaines règles de l'application des temps verbaux et peut analyser les valeurs aspectuelles des temps verbaux pour s'apprêter à écrire des textes courts avec ces temps verbaux.

**8.5. Cinquième activité :** faire réaliser des textes courts avec les temps verbaux. Par exemple on peut leur solliciter d'écrire une lettre formelle où ils doivent employer les temps verbaux tout en respectant leur concordance. Cette activité favorise les étudiants à pratiquer les savoirs de l'usage des

temps verbaux. Spécialement, en partant des types d'erreurs faites par les étudiants dans l'emploi des temps verbaux, il serait nécessaire de leur apporter des orientations comme évoqués ci-dessus :

-Relire le texte pour vérifier de ne pas avoir oublié dans la phrase des verbes là où il devrait y en avoir.

-Prendre en considération les auxiliaires être et avoir pour épargner la confusion.

-Prendre en considération les temps verbaux dans les phrases complexes pour contrôler qu'ils sont adéquats.

-Prendre en considération l'orthographe, à l'accord, à la forme conjuguée des verbes pour épargner la conjugaison erronée d'un temps verbal.

Dès que l'étudiant applique bien ces consignes, il peut un peu près parvenir à employer les temps verbaux dans leurs écrits courts.

**8.6. Sixième activité :** étudier et corriger les textes des autres étudiants. Dans cette activité, les étudiants communiquent entre eux leurs écrits pour les étudier et corriger en même temps. L'enseignant pour répartir la classe en groupes de quatre personnes. Chaque groupe étudie et rectifie en même temps les écrits des différents groupes. Avec les erreurs faites, chaque groupe doit discerner le type de ces erreurs pour en déceler autant que possible les causes. Au moyen de cette activité, d'un côté, l'étudiant peut confirmer et évaluer les savoirs acquis de l'emploi des temps verbaux, pour connaître si ces temps sont bien employés et pour bien les rectifier. D'un autre côté, l'étudiant peut acquérir des connaissances à travers les erreurs d'autres étudiants pour épargner de faire les mêmes erreurs après. Ainsi, en s'appuyant sur le résultat de notre étude et en employant la théorie de la

« taxonomie des objectifs » de Bloom, nous suggérons six activités qui doivent être utilisées l'une après l'autre dans la méthode d'enseignement ayant pour but d'améliorer l'emploi des temps verbaux pour parvenir à concorder les temps correctement chez les étudiants mascariens (algériens). Cette méthode inclut dans ce cas-là six étapes qui correspondent aux six activités suggérées aux étudiants. : Prendre connaissance- reconnaître- pratiquer- analyser- produire- vérifier/évaluer.

## 9. Conclusion

cette recherche a pour but d'analyser et d'éclaircir les difficultés apparues dans l'usage de la concordance des temps chez les étudiants mascariens (algériens) de la faculté des sciences économiques et commerciales à l'université de Mascara, donc, au début et par la suite de la collection et choix des erreurs faites dans des productions écrites, nous allons prélever et analyser des erreurs faites concernant les différents types d'erreurs reposant sur le choix d'un temps verbal non adéquat, sur la conjugaison erronée d'un temps verbal ou sur l'absence de verbe sous les perspectives morphologique et grammaticale, et ce pour établir une vision générale plus ou moins significative des problèmes auxquels se trouvent les étudiants. Nous avons après analysé l'énonciation des temps verbaux pour découvrir ce que les étudiants parviennent et ce qui cause des difficultés dans la concordance des temps. Effectivement, notre étude nous a permis à faire déceler les éléments suivants :

1) Représentation morphologique et grammaticale des erreurs retenues

1-1) Le pourcentage des erreurs faites par les étudiants est à peu près pareil (plus de dix erreurs par copie). Il paraît ainsi que

l'enseignement et l'apprentissage des temps verbaux révèlent une certaine carence de performance et de progression.

1-2) Le type d'erreurs le plus courant chez les apprenants est le choix d'un temps verbal non-adéquat, vient après la conjugaison erronée d'un temps verbal. On peut ainsi se rendre compte que, d'un côté, l'étudiant trouve des difficultés dans le choix d'un temps verbal adéquat et que, d'un autre côté, il a bien sélectionné un temps verbal convenable seulement ne parvient pas à bien le conjuguer.

1-3) La confusion entre les auxiliaires « être » et « avoir », l'étudiant est victime du mauvais repérage, d'une insuffisante compréhension du système de la langue française envers la langue arabe.

2) Représentation textuelle et énonciative de l'articulation des temps verbaux

2-1) Un nombre très important des productions écrites des étudiants mascariens a entièrement parvenu à bien énoncer les temps verbaux, malgré certaines erreurs sur l'utilisation des temps verbaux. Ces étudiants doivent voir maîtrisé l'opposition dans l'utilisation des temps verbaux. Et parviennent ainsi à bien saisir ces temps verbaux.

2-2) Néanmoins, il y a également des étudiants qui ne maîtrisent pas bien l'opposition dans l'utilisation entre les temps verbaux : La confusion dans l'emploi des temps verbaux se trouve dans quelques textes de nos étudiants mascariens.

3) Présentation contrastive des temps verbaux du français et leurs équivalents en arabe.

3-1) La majorité des erreurs relatives à l'emploi fautif des différents temps verbaux. Cela peut se justifier par une modalité différente : inexistence des formes

conjuguées du verbe à des temps et modes tels que le conditionnel, l'imparfait, et le plus que-parfait.

3-2) L'inexistence du conditionnel en arabe où ce temps se prononce avec la particule « sa » ou « sawfa », l'inexistence du plus que-parfait dans la langue arabe qui en traduit l'antériorité par la forme « kana » ou « qad » ou « kana qad » devant une forme verbale à l'accompli.

3-3) Un problème avec certaines conjonctions de subordinations et les concordances des temps. Qu'elles traduisent (quand, si, que) qui engendre un mélange : passé composé\imparfait ; alors que le passé composé signifie (action finie, accomplie) et l'imparfait signifie à son tour (action en cours, en déroulement).

3-4) L'inexistence de la concordance des temps en arabe.

Finalement, en nous reposant sur le résultat de notre étude et en faisant usage de la théorie de la « taxonomie des objectifs » de Bloom, nous avons suggéré six étapes qui conviennent à la capacité de compréhension des étudiants : Prendre connaissance- Reconnaître- Pratiquer-Analyser-Produire- Vérifier\Evaluer. Quoique nous ayons dépensé tous nos efforts pour réussir cette recherche, l'article doit aussi inclure forcément des limites et des carences. Nous souhaitons cependant que notre recherche pourrait procurer sa contribution modeste et avantageuse à la présentation et à l'interprétation des problèmes trouvés dans l'usage de la concordance des temps chez les étudiants mascariens, et que nos suggestions didactiques pourraient plus ou moins participer à améliorer l'emploi de la concordance des temps chez nos étudiants. Personnellement, nous souhaitons également que nos pensées soient acquises,

communiquées et consultées par tous ceux qui prennent à cœur ce sujet.

## 9. Bibliographie

Abid –Hocine, S. (2003). Analyse de la situation linguistique en Algérie. *Revue de littérature et science humaines*, vol.3.

Arrivé M, Gadet F & Galmiche M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui*, . Paris: Flammarion.

Cambet, Dominique. (1998). *Alternance de codes aux Maghreb, pourquoi le français est –il arabisé ? un plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues*.

Charaudeau P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris: Hachette. .

Derradji Yacine. (s.d.). vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ? . Récupéré sur [http : www Unice. Fr](http://www.Unice.fr)

F, Brunot. (1911). *histoire de la langue française des origines à 1900*, . Paris :: colin.

Grevisse M, & Goosse A. (2011). *Le bon usage. Grammaire française*. Bruxelles: De Boeck /Duculot.

Grevisse M. . (1980). *Le bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Gembloux : Duculot.

Mangiante, J. –M. et Parpette C. (2004). *le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours* . Paris: Hachette fle, collection F.

Riegel, M., Pellat J, -C, & Rioul R. (2009). *Grammaire méthodique du français*. Paris : presses universitaires de France. .

Taleb Ibrahimi, k. (1995). *Les algériens et leur (s) langue(s). Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*. . Alger, : Dar El Hikma .